

CNR Éducation (Notre école, faisons-la ensemble) :

Je suis directeur d'école, chef d'établissement

Comment ?

1 Avec mon équipe, nous faisons un constat à partir d'une évaluation ou d'un besoin d'évolution, il en émerge une idée.



2 Je déclare mon intention de concertation sur la plateforme de dépôt des projets



Scannez moi

<https://eduscol.education.fr/3791/projets-portes-dans-le-cadre-de-notre-ecole-faisons-la-ensemble>

3 J'anime la concertation

J'organise la concertation et contacte mon inspecteur de circonscription et la collectivité de rattachement.



notreecole.92@ac-versailles.fr

Je construis et rédige notre projet avec mon équipe de façon autonome

4 Notre projet est en cours de rédaction, je peux encore le modifier.
Il doit comporter :
- des objectifs pédagogiques
- une situation argumentée des besoins financiers.



Je suis accompagné(e) pour la construction/rédaction du projet

5 Je contacte l'équipe de circonscription et l'équipe départementale d'appui pour les volets pédagogique, administratif et financier (DAASEN, conseillers pédagogiques, division du budget de la DSDEN) pour un échange à distance ou une visite in situ.



6 Je transmets notre dossier via la plateforme

Notre projet n'est plus modifiable pour le moment.

7 L'équipe d'appui départementale examine notre projet et nous informe à chaque étape

Exemple de thème de projet : école inclusive, égalité filles/garçons, goût des mathématiques et des sciences.



8 Notre projet est soumis par l'équipe départementale à l'équipe académique pour validation.



9 Pour concrétiser notre projet, nous devons développer un/des axe(s) majeur(s). Nous prenons connaissance de la grille de positionnement.



J'effectue les modifications nécessaires

10 Notre projet est validé !



La mise en oeuvre financière est assurée par la DSDEN (DBAS), le projet est suivi et pourra être valorisé sur le site de la DSDEN ou du rectorat.